

Communes romandes, adh rez!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica ver ffentlichten Dokumente stehen f r nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie f r die private Nutzung frei zur Verf gung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot k nnen zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Ver ffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverst ndnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gew hr f r Vollst ndigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung  bernommen f r Sch den durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch f r Inhalte Dritter, die  ber dieses Angebot zug nglich sind.

Le printemps de

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

COMMUNES ROMANDES, ADHÉREZ !

VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER

Depuis plusieurs mois, *L'énergie dans la cité* connaît une progression fulgurante. Le patient travail de prospection des initiateurs porte ses fruits. Un nombre accru de communes choisissent de bénéficier des prestations qui leur sont offertes. Si les économies d'énergie ne sont pas toujours immédiatement quantifiables, elles n'en sont pas moins réelles, tout comme les autres retombées positives, aussi variées qu'indiscutables. Pourquoi – et surtout pour quoi – adhérer au *Club des Villes*? Afin d'en savoir plus, voici le portrait de trois communes qui démontrent que l'ambition et la réussite ne sont pas nécessairement une question de taille.

Paru en janvier dernier, un rapport neutre rédigé par l'Idheap (Institut des hautes études en administration publique, Lausanne) confirme le bien-fondé et l'utilité de *L'énergie dans la cité*. (Pour mémoire, *L'énergie dans la cité* est le programme d'Energie 2000 pour les communes). L'un de ses principaux objectifs est d'encourager les communes et les villes romandes à stabiliser leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂, ainsi que de promouvoir les énergies renouvelables.

Le *Club des Villes* est le groupement qui réunit les communes s'engageant à collaborer avec *L'énergie dans la cité*; certaines s'engagent moralement tandis que d'autres optent pour le partenariat actif.

Découvrons maintenant, sous la forme d'une sorte de «crescendo», les objectifs et les réalisations de trois communes qui ont adhéré tout récemment au *Club des Villes*. Crissier (VD), commune suburbaine, en est à la genèse de sa réflexion. Sainte-Croix (VD), en région de montagne, ne veut pas se contenter de ce qu'elle a déjà réalisé. Enfin Chézard-Saint-Martin (NE), commune rurale, vient de décrocher le label *Cité de l'énergie*.

CRISSIER NE VEUT PAS RÉINVENTER L'EAU CHAUDE

A Crissier (VD), 6000 habitants, on se trouve en zone urbaine semi-industrielle.

Comme dans beaucoup d'autres communes, on s'était plus ou moins contenté d'entretenir le matériel (changement de chaudières, etc.) et d'assainir certaines structures (rénovation de l'enveloppe des bâtiments). Désormais, on veut travailler plus systématiquement. D'où l'adhésion au *Club des Villes*.

Les autorités de Crissier, attentives aux informations d'Energie 2000, ont compris le potentiel d'économie qu'offre un suivi attentif des indices et une saine gestion de la production de chaleur. Pour M. Claude Penseyres, municipal des travaux publics, il faut tout mettre en œuvre pour économiser l'énergie et, du même coup, ménager les finances publiques. Jusqu'alors, les analyses de consommation se faisaient au coup par coup, parfois même avec des méthodes différentes. Désormais, la gestion des bâtiments communaux s'effectuera grâce au logiciel Enercompta pour obtenir un bilan énergétique global.

Un projet privé de chauffage au bois de récupération est à l'étude. Cette installation, alimentée en combustible par l'entreprise RETRIPA, devrait permettre de desservir une partie de la zone industrielle. La commune s'est jointe à ce projet et étudie la possibilité d'y raccorder certains de ses bâtiments scolaires. Pour mener à bien cette réalisation, mais aussi pour définir une planification énergétique envisageant toutes les options d'avenir, Crissier a choisi de profiter des conseils de *L'énergie dans la cité* et de l'expérience des autres communes membres du *Club des Villes*. «Car, lance Claude Penseyres, on ne tient pas à réinventer l'eau chaude!»

L'Office fédéral des statistiques à Neuchâtel possède la plus grande surface de capteurs solaires thermiques de Suisse
Photo R. Walti

Le printemps de

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

SAINTE-CROIX: AUTANT EN APORTE LE VENT

Sérieusement malmenée depuis deux décennies par la sorcière Economie, Sainte-Croix (VD), 4400 habitants, mise sur la fée Ecologie. Les montagnards sont opiniâtres. S'il faut défier le destin et donner l'exemple, ils répondent présent. C'est ainsi que cette commune va prochainement mettre à l'enquête préalable l'implantation de son futur parc d'éoliennes. Si tout se passe comme prévu, à fin 2002, sept mâts géants produiront suffisamment d'électricité pour alimenter plus de 5000 ménages et industries.

Cette réalisation sera l'un des fruits d'une intense réflexion sur la question des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Avec une production prévue de 9 MW, les éoliennes seront plutôt imposantes: leur axe sera situé à 70 mètres, et l'envergure des rotors atteindra 60 mètres. Un gage d'efficacité mais aussi un argument touristique percutant! D'autre part, le site devrait produire une énergie compétitive: les projections parlent d'un prix se situant entre 17 et 25 centimes le kWh.

Mais les éoliennes, si elles interpellent par leur côté spectaculaire, ne constituent pas le seul élément énergétique dont on se soit préoccupé sur le balcon du Jura. En effet, à Sainte-Croix, les bâtiments communaux ont déjà bénéficié de l'amélioration du réseau de chauffage à distance. Certes, il a fallu y investir 600'000 francs, mais l'économie annuelle représente 15%. Encouragée par ces chiffres, la municipalité envisage maintenant le turbinage des conduites d'eau et l'exploitation des rejets de la STEP. Autant d'idées qui l'ont amenée à adhérer au *Club des Villes*.

Luc Martin, syndic, ne cache pas ses ambitions: «A terme, il s'agit d'obtenir le label *Cité de l'énergie*.» «Mais c'est une démarche qui réclame beaucoup de sérieux», précise Hugues Gander, municipal de l'urbanisme. La preuve: la commune se donne les moyens de former ses employés et de montrer l'exemple avant d'inviter ses administrés à investir dans des innovations ou des transformations qui, «de toute façon, ne peuvent que procurer du travail aux entreprises de l'endroit.»

A CHÉZARD-SAINT-MARTIN, ON FAIT FEU DE TOUT BOIS!

Inscrite au *Club des Villes* depuis juillet 1997, Chézard-St-Martin (NE), 1600 habitants, décrochait le label *Cité de l'énergie* le 22 octobre 1998.

Dès 1991, cette commune n'attend ni les recommandations ni les subventions fédérales pour mettre à profit les forêts qu'elle possède en créant une centrale de chauffage au bois déchiqueté. Grâce à un réseau bien conçu, les bâtiments communaux sont chauffés à 82% par des énergies renouvelables.

Sur l'impulsion d'une poignée de pionniers, la commission de l'énergie a commencé par effectuer le tour de la commune en recensant les économies qui ne coûteraient rien (à savoir les défauts de réglage de chauffage, les carences d'isolation, les négligences et oublis), et a formulé toute une série de recommandations qui s'avèrent payantes. Ainsi, l'immeuble communal de 7 appartements, datant des années 1940, a été entièrement assaini, isolé et muni de capteurs solaires. Son indice énergétique est aujourd'hui des meilleurs.

Dans le domaine du solaire, Chézard-St-Martin caracole loin en tête du hit-parade suisse.

La vocation environmentaliste de l'exécutif s'est aussi concrétisée par la pose d'ampoules économes pour l'éclairage public – démarche que l'on peut considérer comme symbolique, mais qui illustre (visiblement!) une certaine philosophie.

D'autres nombreuses dispositions ont encore été prises: plan directeur de l'énergie, mesures de modération du trafic, tenue d'une comptabilité énergétique détaillée, formation permanente des personnes concernées par la politique énergétique, incitation des habitants à calculer l'indice énergétique de leurs bâtiments. Et les projets sont légions.

Forte de ces réalisations, c'est haut la main que la commune de Chézard-St-Martin a obtenu le label *Cité de l'énergie* qui vient sanctionner son engagement. Le label *Cité de l'énergie*, fondé sur la proportion d'applications réelles par rapport aux activités réalisables, n'était jusqu'ici l'apanage que de grands centres urbains (La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Neuchâtel). Chézard-St-Martin fait œuvre de pionnier en ouvrant la voie aux petites communes.

Sainte-Croix:
«Dites-le avec des éoliennes»
Photo Gonthier architectes

Le printemps de L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie



De gauche à droite:
Peter Cunz, chef du Service Energie 2000
Gisèle Ory, de Chézard-St-Martin
Jean-Luc Juvet, délégué à l'énergie du canton de
Neuchâtel
Photo D. Notter

«LE JEU EN VAUT LA CHANDELLE»

Nous avons demandé à Mme Gisèle Ory, vice-présidente du conseil communal de Chézard-Saint-Martin, ce que *L'énergie dans la cité* peut apporter aux petites communes.

«Pour l'essentiel, les démarches suggérées permettent de faire de réelles économies d'énergie et de participer ainsi au développement durable. On gagne donc sur deux plans: en épargnant de l'énergie et de l'argent, mais aussi en préservant l'environnement pour nos successeurs. D'autre part, le réseau de chauffage que nous avons installé nous permet de valoriser nos forêts. Enfin – et ce n'est pas le moindre des résultats, – cette démarche a créé une dynamique dans le village. Les habitants sont fiers de pouvoir s'identifier à l'image d'une commune qui va de l'avant.»

LES AVANTAGES DE L'ADHÉSION AU CLUB DES VILLES

En devenant partenaire du *Club des Villes*, votre commune bénéficie notamment des prestations suivantes: conseil et soutien compétent dans la mise en œuvre de la politique énergétique communale, appui global ou ponctuel pour les projets communaux (bilan énergétique, etc.), indications sur l'emploi des énergies renouvelables (bois, solaire, biogaz, couplage chaleur-force, etc.), valorisation des réalisations auprès du grand public et des instances politiques, rédaction de documents de synthèse, vulgarisation de rapports techniques, sans compter les séminaires et les rencontres d'échanges d'expériences (deux fois par an), ainsi que la gratuité de toute la documentation requise.

ELLES SONT DES NÔTRES... ET SI VOUS LEUR DEMANDIEZ CE QU'ELLES EN PENSENT?

A mi-février 1999 (date de la rédaction de ces lignes), 40 communes romandes faisaient partie du *Club des Villes*. Peut-être connaissez-vous l'un ou l'autre de leurs édiles, auquel cas rien ne vous empêche de lui poser quelques questions sur ses motivations et ses espoirs.

Membres A (engagement moral):

L'Abbaye (VD), Aigle (VD), Ayent (VS), Broc (FR), Chermignon (VS), Collombey-Muraz (VS), Cornol (JU), Courrendlin (JU), Estavayer-le-Lac (FR), Lens (VS), Le Lieu (VD), Matran (FR), Mollens (VS), Montana (VS), Sion (VS), Treyvaux (FR), Vétroz (VS).

Membres B (partenariat):

Baulmes (VD), Bretigny-sur-Morrens (VD), La Chaux-de-Fonds (NE), Le Chenit (VD), Chézard-Saint-Martin (NE), Conthey (VS), Cossonay (VD), Crissier (VD), Delémont (JU), Ecublens (VD), Fribourg (FR), Genève (GE), Hermance (GE), Lausanne (VD), Monthey (VS), Montreux (VD), Morges (VD), Neuchâtel (NE), Renens (VD), Sainte-Croix (VD), Sion (VS), Vevey (VD), Veyras (VS).

Pour en savoir plus sur *L'énergie dans la cité* et sur l'adhésion au *Club des Villes*, procurez-vous gratuitement notre documentation (voir page 8).

Communes romandes,
voici comment
maîtriser votre avenir énergétique !



BIENVENUE AU CLUB !

Pour tout savoir sur *L'énergie dans la cité* et le *Club des Villes*, demandez aujourd'hui-même le nouveau prospectus en couleur intitulé: «Communes romandes, voici comment maîtriser votre avenir énergétique!» (Commande page 8)

Et où trouver *L'énergie dans la cité*?

SUR INTERNET...

Documentation, explications, articles de presse et «news»... Il vous suffit de vous brancher sur www.energie2000.ch ou www.energiestadt.ch pour ne plus rien ignorer de *L'énergie dans la cité*!

...ET SUR TERRE!

L'énergie dans la cité, c/o Bio-Eco Conseils, Le Château, 1304 Cossonay-Ville
tél. (021) 861 00 96/97
fax (021) 862 13 25
E-mail: bio-eco@bluewin.ch